



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Numéro 8, Octobre 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL**  
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing**  
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/236/](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/236/)

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

**ISSN-L: 2958-2814****ISSN-P: 3006-306X**

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor:** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID:** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL:** <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing:** [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...



### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Études hispaniques

1. **Les enjeux sociaux et économiques de l'émigration des populations mexicaines aux États-Unis (1994-2024)**  
Alexandre MOUSSAVOU..... 1-20

#### Études germaniques

2. **La question des rencontres interculturelles dans la littérature afro-allemande dans *Die Dinge, die ich denke während ich höflich lächle...* (2011) de Sharon Dodua Otoo et *Deutsch sein und Schwarz dazu* (2016) de Theodor Michael Wonja**  
Eckra Lath TOPPE & Kobenan Kouman Benoit KOFFI..... 21-32

#### Anglais

3. **Textbook Evaluation in Côte d'Ivoire: The Case of *English For All 3è Students' Book***  
Siélé SORO ..... 33-47
4. **Questioning Interdisciplinarity between Anglophone Literature and Psychology at Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)**  
Wôkoudo Marcel MASSIMBO & Alexis Beli NEBIE ..... 48-63
5. **L'analyse des besoins dans la Formulation des Objectifs d'un Cours d'Anglais de Spécialité : une étude cas**  
KOUASSI Kouassi Théodore ..... 64-79
6. **Social Depravation: Case of Prostitution in Amma Darko's *The Housemaid***  
N'Dri Denis N'GORAN, Bi Youan Mathurin TRA & Evrard AMOI..... 80-88
7. **A Call for a New Order: The Rise of a New Breed of Women the Quest for Power in Mawugbe's *In the Chest of a Woman***  
Ayélé Fafavi d'ALMEIDA ..... 89-102

#### Lettres Modernes

8. **L'étude de la pratique de l'excision dans la littérature guinéenne et son impact éducatif**  
Abdoul Karim CAMARA..... 103-113
9. **Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur : le kabiyè, le moba et le gulfancema**  
Assolissim HALOUBIYOU & Djahéma GAWA ..... 114-125
10. **L'évocation dans la poésie d'Akagah Djonginyo : Les cas de « Repères I » et « Repères II »**  
Catherine NSE NZE épouse MBENG..... 126-139
11. **Difficultés de l'apprentissage de la production écrite : Cas des apprenants du niveau B1, B2 et C1, C2 au département de français à la faculté de pédagogie de Waddan**  
Balla BERETE..... 140-149

- 12. Enjeu et défi de l'apprentissage de la littérature française dans les universités tchadiennes**  
Sylvain REOUTAREMS..... 150-162
- 13. La violence poétique chez Lautréamont dans *Les Chants de Maldoror***  
Lassana NASSOKO..... 163-171

## COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

### Sciences du langage et de la communication

- 14. Le retard de langage chez l'enfant : le rôle des écrans de smartphones et de la télévision**  
Yannick Lionel Mahougbé MONGBO ..... 172-182
- 15. Morphosyntaxe des adpositions du marka**  
DAO Nébremy..... 183-203
- 16. Hibernation des référentiels de VAE des alphabétiseurs : vers l'abandon d'un catalyseur de promotion des langues maternelles tchadiennes ?**  
Dionnodji TCHAÏNÉ..... 204-220

### Arts et Action Culturelle

- 17. Les représentations sociales de l'insécurité dans les Écoles du district d'Abidjan**  
Ignace Yéby NCHO..... 221-234
- 18. Regard prémonitoire l'artiste Alpha Blondy sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire**  
Hermann Guy Roméo ABE ..... 235-245

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Archéologie

- 19. L'archéologie de la vallée à l'ère des SIG : Résultats des premières reconnaissances aériennes du site Belli Thiowi 1 (Sénégal, Afrique de l'ouest)**  
Amadou THIAM, Ibrahima Oumar SY, Fodé DIAKHO, Djiby TINE, Mbemba Fabou DOUMBOUYA, Harona SOGUE & Cheikh DIEYE..... 246-263
- 20. Connivences entre archéologie et patrimoine culturel immatériel en Afrique : quelques réalités du terrain en contexte burkinabè**  
Noaga BIRBA..... 264-281

### Histoire

- 21. Histoire quantitative de l'appui budgétaire de l'UE au Burkina Faso (2000-2020)**  
Inoussa DIANDA, Boukaré OUEDRAOGO & Guetawendé Nathanael YAMEOGO ..... 282-299
- 22. Le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) dans le secteur immobilier à l'époque coloniale (1955-1960)**  
Sontia Victor Désiré COULIBALY, Kassy Stanislas Herman EHOUMAN & Konan Samuel N'GUESSAN..... 300-311

<b>23. Les mercenaires dans la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire (2002-2011)</b> Nahoua Karim SILUE.....	<b>312-330</b>
<b>24. Le foncier urbain au Burkina Faso : une arnaque du peuple contre le peuple</b> Inoussa YELBI.....	<b>331-347</b>
<b>25. Peuplement Agni alongoua et Denkyira dans le Bas-Bandama : des origines au XIX<sup>e</sup> siècle</b> Kouadjané Basile BRIMIAN .....	<b>348-364</b>
<b>26. La vie sociopolitique de Kadioha en pays sénoufo de Côte d'Ivoire : des origines à 1898</b> OUATTARA Yacouba.....	<b>365-377</b>
<b>27. Le mariage atonvle en pays baoule (Centre de la Côte d'Ivoire) de l'exode à nos jours</b> KOUAME Amani & KOFFI Ignace .....	<b>378-386</b>
<b>28. Stratégies et caractéristiques du mariage chez les Degha, des origines au XX<sup>e</sup> siècle</b> Kouakou Kra ATTA.....	<b>387-396</b>
<b>29. La III<sup>e</sup> république du Togo : de la présidentialisation à l'ouverture démocratique (1980-1991)</b> Yao Edem ASSEGBE.....	<b>397-414</b>
<b>30. Le peuplement du pays sénoufo : exemple de Dikodougou, la cité des Koufolo dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1710-1896)</b> YEO Nonhondon, M'BRAH Kouakou Désiré & OUATTARA Fonni N'Golo Youssouf.....	<b>415-427</b>
<b>Géographie</b>	
<b>31. Le Train Express Régional (TER) dans le système de mobilité dakarais : quelle intégration ?</b> Malick NDIAYE & Antoine CRILLON.....	<b>428-441</b>
<b>32. Pression humaine et changement climatique, véritable tandem pour la dynamique des terres : le cas du bassin versant de Yao dans le département de Fitri au Tchad</b> Model DJEMON & Abiezer Kadmiel DJANGRANG.....	<b>442-459</b>
<b>33. Dégradation par l'érosion hydrique des quartiers Maman Mboulé et Ngamakosso (arrondissements 6 Talangäi), Jacques Opangault et Mont Boukiero ( arrondissement) 9 Djiri au nord de Brazzaville ( Congo)</b> René NGATSE & Léonard SITOU.....	<b>460-476</b>
<b>34. La société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (sgepp), un maillon défaillant de la chaîne logistique des produits raffinés blancs ?</b> Epiphane MOUVONDO.....	<b>477-495</b>

- 35. La gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako, au Mali**  
Diakaridia SIDIBE ..... 496-511
- 36. Effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation du quartier Ngamakosso à Brazzaville**  
Robert NGOMEKA ..... 512-526
- 37. Dynamique socioéconomique des périphéries de la ville de Lomé : le cas d'Agœ-Nyive**  
Eyanah ATCHOLE..... 527-540
- Philosophie**
- 38. La philosophie négro-africaine et renaissance de l'Afrique selon Cheik Anta Diop : rupture ou continuité ?**  
OLAME HOUMINA Patrice..... 541-554
- 39. La COP 28 : et quand un "pyromane" dirigeait les pompiers...**  
Dimngar ALNDINGANGAR & Salomon KELGUE ..... 555-574
- 40. Action et ontologie chez Hans Jonas : le faire, l'être et le devenir**  
Ousmane NGOM & Guène FAYE ..... 575-589
- Anthropologie et sociologie**
- 41. Facteurs explicatifs de la persistance de la féminisation du VIH et le sida**  
Aboubacar DABILOUGOU, Blahima KONATE & Roger ZERBO..... 590-606
- 42. Rites agraires et gestion des risques agricoles : Les pratiques en milieu rural au sud-Bénin**  
Comlan Julien HADONOU & Salihou Henri SOHOUGAN..... 607-625
- 43. Auto-hébergement des élèves du post-primaire et du secondaire dans la commune de Koudougou (Burkina Faso)**  
Rasmané ZALLÉ, Aboubakar Sidiki SEGDA & Ibrahima TRAORÉ ..... 626-642
- 44. L'économie de guerre : cas de Frédéric Bitsangou, dans le pool au Congo Brazzaville**  
Rock OKIEMBA..... 643-653
- 45. Déterminants de la faible adoption des énergies solaires par les populations rurales de Gregbeu**  
Koffi KONAN, Mamadou SANOGO, Alexis KOFFI & Kouassi Jean Charles GUESSEND..... 654-675
- 46. Les politiques publiques d'aide à l'emploi des jeunes à la croisée des logiques d'acteurs**  
Kamenan A-Michael EHOUMAN..... 676-693
- 47. Régulation de contrôle et désaffection syndicale des conducteurs de motos-taxis à Ngaoundéré**  
Catherine NGONO ..... 694-712

<b>48. Contexte de crise sécuritaire et violences faites aux enfants au Burkina Faso</b> Siaka GNESSI.....	713-725
<b>49. Dynamiques et reconstruction sociale d'une qualité différentielle de l'« Attiéké de Grand-Lahou » à Lahou 2</b> Bissè Blanche Danielle N'guessan ADOH.....	726-743
<b>50. Pouvoirs publics et question de la vente des médicaments dans les formations sanitaires</b> Martin NOMO.....	744-767
<b>51. Socio-histoire des tentatives de réformes de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon : entre attentisme des acteurs et déficit de volonté politique</b> Georges MOUSSAVOU.....	768-787
<b>52. Stratégie de gestion du personnel de l'entreprise MMCI en période de crise postélectorale de 2010-2011 à Abidjan (Côte d'Ivoire)</b> Dja Flore KOUASSI-LAGO, Serge N'guessan KOUASSI, Bintou TIOTE & Lacina COULIBLY.....	788-798
<b>Psychologie</b>	
<b>53. Processus psychodynamiques de l'addiction aux drogues chez les élèves du post-primaire au Burkina Faso</b> Koudregma Clément RAMDE & Aboubacar BARRY.....	799-814
<b>54. Influence de la charge de travail sur l'engagement du personnel du centre régional des œuvres universitaires de l'université Abdou Moumouni de Niamey</b> Abdourahamane BASSIROU.....	815-829
<b>55. Représentation de la maladie, vécu et estime de soi des personnes atteintes d'albinisme au Togo</b> Kossi Blewussi KOUNOU, Giovanni Louis Kokou de SOUZA & Koussaké KOMABTE.....	830-842
<b>56. Apport de la psychologie cognitive dans la Co-construction des savoirs pour un enseignement-apprentissage efficace</b> Micheline KIENOU & Paul Marie BAYAMA.....	843-854
<b>Science de l'éducation</b>	
<b>57. Qualité du système éducatif et transition de l'école-collège à l'IDEN du 1er Arrondissement de N'Djamena / Tchad</b> Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU & Abraham DAGUE.....	855-877
<b>58. Postures technopédagogiques d'enseignants du secondaire ivoirien face au numérique</b> Mohamed Tidiane OUATTARA & Soungari YÉO.....	878-896
<b>59. Pratiques de médiation en milieu scolaire : des conflits aux accords de paix</b> Bréhima Salah TRAORE, Moctar SIDIBE & Cheick Oumar TRAORE.....	897-910



## **Regard prémonitoire l'artiste Alpha Blondy sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire**

**Hermann Guy Roméo ABE**

*Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC),*

*Abidjan-Côte d'Ivoire,*

*Email : [hermannabe225@gmail.com](mailto:hermannabe225@gmail.com)*

### **Résumé**

La production musicale *Guerre civile* de 1998, est une œuvre avant-gardiste de la crise postélectorale de 2011 en Côte d'Ivoire. Cette crise se manifeste par les affrontements intercommunautaires qu'ont connus les Ivoiriens. Le summum de ces troubles est la crise majeure issue des élections de 2010 qui sont les conséquences des soubresauts observés dans la société. La volonté de la classe politique ivoirienne d'instaurer le multipartisme en 1990 fut le facteur déclencheur d'une série de crises sociopolitiques. La réflexion de l'artiste révèle des germes à la fois tribaux et coloniaux des crises latentes en Côte d'Ivoire. Dans une perspective qualitative, une analyse thématique doublée d'une perspective sociocritique permet de révéler les caractéristiques du pouvoir en Côte d'Ivoire dont la gestion nécessite une application d'une véritable démocratie pour une paix durable.

**Mots clés :** dictature, tribalisme, pseudo-république, pseudo-démocratie, paix.

## **Artist Alpha Blondy's premonitory look at the post-electoral crisis in Ivory Coast**

### **Abstract**

The musical production *Civil War* of 1998, is an avant-garde work of the post-election crisis of 2011 in Côte d'Ivoire. This crisis is similar to the intercommunity clashes that Ivoirians have experienced. The height of these troubles is the major crisis resulting from the 2010 elections which are the consequences of the upheavals observed in society. The desire of the Ivorian political class to establish multiparty politics in 1990 was the triggering factor for a series of sociopolitical crises. The artist's reflection reveals both tribal and colonial seeds of latent crises in Côte d'Ivoire. In a qualitative perspective, a thematic analysis coupled with a sociocritical perspective reveals the characteristics of power in Côte d'Ivoire whose management requires the application of true democracy for lasting peace.

**Keywords:** dictatorship, tribalism, pseudo-republic, pseudo-democracy, peace.

### **Introduction**

La Côte d'Ivoire, réputée pour son miracle économique dans les années 1970, va connaître ses premiers véritables tourments après le décès du premier Président, Félix Houphouët-Boigny en 1993. Le Premier Ministre d'alors, Alassane Ouattara, a voulu s'accaparer le pouvoir présidentiel en faisant une entorse à la constitution ivoirienne qui désignait le Président de l'Assemblée Nationale comme le successeur en cas de vacation du pouvoir présidentiel. Pour



rétablir l'ordre constitutionnel, le chef d'État-major des Armées ivoiriennes en la personne du général Guéi Robert avec les soldats, a permis à Monsieur Henri Konan Bédié, Président de l'Assemblée Nationale, d'accéder à la Télévision Ivoirienne, pour prononcer son discours de prise de fonction de président de la république. La prise de pouvoir par Henri Konan Bédié sera considérée comme une éternisation du peuple Baoulé à la fonction suprême de l'Etat, puisque le Président Félix Houphouët Boigny, ayant régné sur la Côte d'Ivoire pendant trente ans, est de la même ethnie que son successeur. Ce mécontentement se sentit dans la classe politique ivoirienne. Ainsi, le Premier Ministre Alassane Ouattara, ayant dirigé la Côte d'Ivoire quasiment toute l'année de 1993, crée une scission au sein du parti au pouvoir : le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) pour rallier le RDR (le Rassemblement des Républicains), issu de l'instauration du multipartisme en 1990. D'ailleurs, à l'image du RDR, parti dont les membres sont majoritairement du nord, le multipartisme ivoirien va être caractérisé par le régionalisme. Dès lors, la tribalisation des partis politiques attire l'attention de l'artiste Alpha Blondy, jetant un regard prémonitoire sur la crise postélectorale dans son titre *Guerre civile*.

En effet, après la mort du président Félix Houphouët Boigny, la Côte d'Ivoire traverse de graves périodes de troubles. Au coup d'État, mené par le Général Guéi Robert le 24 décembre 1999, succède la tentative de renversement du Président Laurent Gbagbo, élu en 2000. Ce putsch manqué de 2002, se mue en rébellion armée qui occupe la moitié du pays jusqu'au nord ayant pour base la ville de Bouaké, une ville du centre de la Côte d'Ivoire. Pour H. Yebouet (2011 : 24), « cette partition de fait du territoire national est confirmée par la France avec l'installation d'une zone dite « de confiance » consécutive du cessez-le-feu du 22 novembre 2002 ». L'implication de la France et des forces onusiennes n'a pu éviter la crise postélectorale causée par le refus du Président Laurent Gbagbo d'accepter les résultats promulgués hors délai par la Commission Electorale Indépendante. La France, sous le mandat du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, a occasionné la chute et la mise aux arrêts du président Laurent Gbagbo qui réclamait le recomptage des voix. Le conflit armé entre les forces rebelles soutenues par les forces onusiennes dirigées par la France et les forces gouvernementales va entraîner conjointement une autre guerre, celle de la population que l'on peut qualifier de guerre civile. Pour M-D. Demélas-Bohy, (1995 : 1), en parlant de la guerre civile, « désigne celle-ci sous les termes bénins de « dissensions civiles » ou de « discordes intérieures », la rejette encore du domaine de la guerre ». La crise postélectorale de 2010 a occasionné près de trois mille morts.





Au regard de cette instabilité sociopolitique qui durera jusqu'en avril 2011, il est à croire que l'artiste Alpha Blondy, dans *Guerre civile* révélait déjà les germes à la fois tribaux et coloniaux des crises postélectorales en Côte d'Ivoire. Comment les germes tribaux et coloniaux alimentent-ils les crises postélectorales en Côte d'Ivoire ?

Pour répondre à cette question, nous convoquons l'analyse de contenu comme méthode d'analyse qui « issu de l'ancienne analyse de contenu chère à la sociologie et aux théories de la communication, une autre voie qui s'occupe des valeurs, des idées et des représentations sociales repérables dans les textes de littérature de quelque facture qu'ils soient » (P. Popovic, 2011 : 10). L'objectif de cette étude de montrer que les occidentaux entretiennent le tribalisme pour continuer d'asseoir leur domination et l'exploitation de l'Afrique.

Les résultats de cette analyse de contenu permettent de présenter les caractéristiques du pouvoir en Côte d'Ivoire dont la gestion nécessite l'application d'une véritable démocratie.

### **1. Les caractéristiques du pouvoir en Côte d'Ivoire**

Le pouvoir en Côte d'Ivoire selon l'artiste Alpha Blondy est caractérisé par la dictature et le tribalisme. Pour C. Coquery-Vitrovitch (1953 : 51),

On attribue souvent à tort la tradition africaine ancienne de deux plaies actuelles du continent : le profil charismatique et totalitaire du chef et les déchirements du tribalisme. Or dans l'un et l'autre cas, il s'agit des effets induits de la dénaturation, par la colonisation, de deux éléments antérieurement constitutifs des réalités politiques coutumières : la chefferie et ce que l'on pourrait appeler 'le nationalisme ethnique.

Le chef coutumier, dans la période précoloniale, incarnait un pouvoir de régulation. Il était le centre et le symbole des pouvoirs lignagers, territoriaux et interpersonnels. Il est à la croisée de trois types de relations. Le chef est la reconnaissance d'une autorité territoriale qui coordonne les relations lignagères, fondées sur les liens familiaux. Il assure les relations de dépendances caractérisées par un réseau d'échanges et d'obligations. Une caractéristique du pouvoir précolonial, au sein des sociétés paysannes, dans lesquelles la famille constituait l'unité de production agricole et de vie sociale, reposait sur les hommes et non sur la terre. Donc, une élasticité de l'autorité en fonction des dimensions lignagères.

Les colons, dans le but de faire passer leurs desiderata, ont privilégié la collaboration avec les chefs locaux. L'objectif était de briser l'esprit de communauté en jetant les bases d'un esprit individualiste, encouragé par l'usage judicieux des récompenses. La chefferie devint progressivement un rouage administratif. Il ne recevait plus ni redevances personnelles ni des redevances de justice. Tout cela fut remplacé par le salaire et les ristournes sur les impôts. Ces



revenus étaient insuffisants pour satisfaire la clientèle traditionnelle (suivants, griots) et les charges nouvelles : le logement des administrateurs en tournée, les agents de liaisons avec le chef-lieu, le secrétaire lettré. Assistés d'hommes de main qui connaissaient bien le pays, ils n'hésitaient pas à rançonner les villageois pour leur propre compte. Il continua à exiger davantage de dons (en nature et en espèce) de la part des villageois et cela grâce à la protection coloniale. Ainsi, toutes revendications contraires aux objectifs du colonisateur étaient sévèrement réprimées. Certains chefs y perdaient la vie car en réalité le véritable pouvoir était détenu par l'administrateur blanc. Les chefs optèrent, dans la majorité, pour la collaboration. L'alliance avec le pouvoir colonial profitait doublement au chef sur le plan idéologique et politique puis sur le plan matériel.

Ce système de gestion de la chefferie est également exercé par les pouvoirs postcoloniaux. Les indépendances en Afrique sont en réalité une forme de néocolonialisme. Sous la protection de l'armée française, les chefs d'État africains se comportent en dictateur. Pour M. Chukwunonso (2018 : 94) « la dictature est un système politique où une personne ou un groupe de personne exercent tous les pouvoirs sans limite ». C'est donc un régime qui est caractérisé par la guerre, la torture, l'incarcération et l'abus. La dictature est à la fois arbitraire et coercitive. Pour l'artiste Alpha Blondy, la dictature s'observe dans la durée de la mandature car : « Président élu une fois,

Élu deux fois,

Élu trois fois,

Élu quatre fois, ça devient de la dictature » (« Guerre civile », *Yitzhak Rabin*, 1998).

Félix Houphouët-Boigny, surnommé le sage, le père de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, fut le premier Président de 1960 à 1993 soit trente-trois de règne. Etienne Gnassingbé Eyadema occupa le poste du Président de la République du Togo de 1967 à 2005, soit trente-huit ans de souveraineté. Considérés comme des dictateurs,

Ils furent/sont tous des "amis de la France" soutenus économiquement, financièrement, politiquement et militairement par les présidents français successifs, du général Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy. Ils constituent la résultante directe de la politique française de la France depuis ces cinquante dernières années (J.K. Dagnini, 2008 : 113).

Ces derniers ont profité de ce nationalisme ethnique qui est le tribalisme pour asseoir leurs dominations. Pour J. Lombard (1969 : 68),

Dans le contexte traditionnel, le terme tribu, voisin, comme celui d'ethnie est ambiguë. Dans les sociétés négro-africaines typiques et notamment



sédentaires, les deux mots sont confondus. Dans ce cas, l'ethnie ou la tribu définit un groupe partageant une origine, une langue et une culture commune et ayant conscience de son unité ou de sa personnalité par rapport aux autres.

Dans la gestion traditionnelle du pouvoir, la conscience tribale fut développée comme une pratique normale.

Ainsi, au nom des intérêts partisans du village ou de la région, se tisse une sorte de favoritisme, de copinage, de clientélisme, de partialité, voire de népotisme. On exigera de l'inspecteur de l'enseignement primaire qu'il trouve une place pour le neveu qui a pourtant échoué à son examen. Donc,

Au sein même de la hiérarchie administrative, l'« appartenance tribale » est telle que les ordres ne seront admis et exécutés, du bas en haut de l'échelle, que s'ils émanent d'un « compatriote » au point que dans plus d'un Etat (comme dans la République populaire du Congo), non seulement la répartition des portefeuilles ministériels répond à un souci étudié de saupoudrage « tribal », mais l'entrée en fonction d'un nouveau responsable entraîne, depuis le planton jusqu'au chef de cabinet, le remplacement de l'ensemble du personnel en fonction d'une appartenance ethnique homogène, sans même parler du cas, plus fréquent encore, où l'origine ethnique du Président assure à l'ensemble de son groupe la prééminence sur tous les autres (C. Coquery-Vitrovitch, 1953 : 60).

Pour mettre fin à de telles pratiques tribales, le coup d'état, pour certains, s'avère impérieux. En Côte d'Ivoire, pour mettre fin à ce qu'on pourrait considérer comme la dynastie des Baoulé (groupe ethnique du centre), un putsch renverse le Président Henri Konan Bédié et ouvre la voie à l'instabilité politico-sociale. Par ailleurs, des manifestations au soutien du président déchu peuvent dégénérer en pis. L'exemple le plus probant est le conflit Hutu – Tusti du Rwanda qui fut l'un des génocides le plus meurtrier de l'Afrique causant « 1.174 000 morts (soit 13% de la population de l'époque) » (B. A. Mankou, 2007 : 3). Ce tribalisme cache en réalité les conditions de gestion du pouvoir en Afrique.

## **2. La gestion du pouvoir politique en Côte d'Ivoire**

La gestion de la Côte d'Ivoire présente deux particularités : une pseudo-démocratie qui présente ce pays comme une république bananière.

Alpha Blondy pense que : « la démocratie banania finira par la guerre civile ». « Banania » est un néologisme pour caractériser la pseudo-démocratie qui est d'usage sur les terres ivoiriennes. « "Démocratie" est dérivé d'un terme grec composé des mots demos = Peuple et kratein = gouverner, régir. "Démocratie" peut donc se traduire littéralement par les expressions suivantes : Gouvernement du peuple ou Gouvernement de la majorité » (P. Becker et J-A. Raveloson, 2008, p.4).



Les élections constituent l'un des piliers importants de la démocratie. Ce sont les textes du droit électoral qui fixent et définissent expressément l'organisation de ces élections et la manière d'effectuer le décomptage pour les sièges correspondants. Il existe un droit électoral actif et un droit électoral passif. Les citoyens jouissant d'un droit électoral actif ont le droit de voter et ceux qui bénéficient du droit passif ont le droit d'être élus. Dans tous les cas, l'ensemble de l'électorat se prévaut des deux types de droit. Mais en Côte d'Ivoire, les élections ont toujours donné l'impression d'être démocratiques, mais elles ne reflètent pas la réalité car :

Les élections démocratiques sont libres, lorsque les citoyens ont le droit de choisir entre plusieurs candidats ou partis qui ont pu se présenter sans aucune restriction. Ils doivent également être libres de décider s'ils veulent jouir de leur droit de vote ou s'ils préfèrent s'abstenir (P. Becker et J-A. Raveloson, 2008 : 6).

En Côte d'Ivoire, le préambule de la Constitution de 1960, déclare que :

Le peuple de Côte d'Ivoire présente son attachement aux principes de la démocratie et des Droits de l'homme tels qu'ils ont été définis par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, par la Déclaration universelle de 1948, et tels qu'ils sont garantis par la première Constitution. Il affirme sa volonté de coopérer dans la paix et l'amitié avec tous les peuples qui partagent son idéal de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité humaine (K. N'Guessan, 2018 : 75).

Malgré cette constitution, les Ivoiriens ont vécu le parti unique ou le parti /État de 1960 à 1990. Dans ce cadre, le parti et l'État, le citoyen et le militant se confondaient. Une décision prise au niveau du parti était automatiquement répercutée au sein de l'État. Une action décidée au niveau de l'État s'appliquait immédiatement au sein du parti. Ainsi, le Président Félix Houphouët-Boigny était le candidat unique à la fois du parti et de la nation. Dans ces conditions, la démocratie consistait à voter librement le choix du peuple : le Président de la république en exercice. Ces élections ne souffraient d'aucune contestation au plan international, car « La démocratie, reposant sur la volonté du plus grand nombre, implique donc le suffrage universel » (Guèye, 2009 : 11).

L'opposition était muselée par une répression armée et par des meurtres. Laurent Gbagbo, opposant historique au Président Felix Houphouët-Boigny, fut emprisonné dans les geôles ivoiriennes de 1971 à 1973, avant d'être contraint à l'exil pendant plusieurs années. Quant à « Kragbé Gnagbé, originaire de Gagnoa et leader du Parti nationaliste africain (PANA), qui militait pour la création d'un parti d'opposition conformément à l'article 7 de la constitution ivoirienne, dernier fut tout simplement assassiné en 1970 » (J.K. Dagnini, 2008 : 118).



La démocratie à l'ivoirienne était cautionnée par l'Occident et ce pays devenait « une république bananière » selon les termes d'Alpha Blondy. En effet, pour l'artiste, la Côte d'Ivoire comme d'autres pays africains, issus des colonies françaises sont comparables à des champs dont les fruits servent à alimenter la France. La Côte d'Ivoire est loin d'être une République dans la mesure où la dictature dont les dirigeants usent pour administrer leurs territoires n'est en fait qu'un moyen pour servir les intérêts occidentaux notamment la France dont ils bénéficient de l'assistance militaire. Car pendant la colonisation, J. K. Dagnini (2008 : 114) mentionne les ressources sous-titrées aux territoires occupés:

Les 650 millions de francs de bénéfices de la Société commerciale de l'ouest africain (SCOA) en 1949, les 365 millions de francs de bénéfices de la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) en 1949, les 180 millions de Davum (Dépôts et agences de vente de produits métallurgiques) et les 11 milliards 500 millions de bénéfices cumulés en 1949 de l'Africaine française, de la Compagnie du Niger français (CNF), de la Compagnie française de Côte d'Ivoire (CFCI) et d'Unilever.

Face aux révoltes observées dans les colonies françaises, le Général De Gaulle met en place, en 1958, une stratégie œuvrant pour une décolonisation partielle des colonies françaises dont le but est une émancipation progressive, mais dont l'objectif insoupçonné est le maintien sous la tutelle politique, économique et militaire de la France. Pour ce faire, il crée la communauté qui prévoit l'autonomie interne des colonies mais leur dépendance vis-à-vis de la France dans les domaines de la défense, de la diplomatie, de la monnaie et du commerce extérieure. En dehors de la Guinée de Sékou Touré, les onze colonies d'Afrique Noire et le Madagascar ont opté pour la communauté et ont obtenu le statut de la République et sont devenus indépendants à partir de 1960. La conséquence de cette appartenance à la communauté est la naissance de la France-Afrique. Plusieurs accords (économiques, de défenses et culturels à travers la francophonie) sont signés avec les pays de l'ancienne colonie dans le but de toujours les exploiter. Selon B. B. DIOP, O. TOBNER, et F-X. Verschave (2005 : 106), « l'expression "Françafrique" signifie également "France à fric" » Sous les vocables de l'Aide Publique au Développement (APD), la Côte d'Ivoire est très endettée et son économie est pillée sous la bannière du Fond Monétaire Internationale (FMI) et de la Banque Mondiale qui obligent ces pays sous emprunts à privatiser les entreprises nationales et de permettre aux investisseurs étrangers d'être les véritables acteurs économiques. Ainsi, la fuite des devises et des capitaux sont massifs, laissant les banques nationales sans ressources afin de quémander l'aide internationale. Or ces puissances occidentales, en contrôlant votre économie, dirigent votre pays en décidant de qui sera le Président. Par conséquent, il est difficile d'avoir des



élections libres et transparentes. L'ingérence de la France dans la gestion des affaires internes des pays africains soulève la question des conditions d'une véritable démocratie en Afrique.

### **3. Les condition d'une véritable paix en Afrique**

Les Ivoiriens ont été traumatisés par la crise postélectorale de 2010 à tel point qu'ils désertent les grandes capitales à la proche des élections présidentielles. Les élections législatives et municipales connaissent des incidents sécuritaires voire des affrontements entre les partisans des adversaires mais ils sont vite circonscrits. Au regard de tous ces tumultes, Alpha Blondy affirme :

« s'imposer démocratiquement,

Ôte-toi de là que je m'y mette,

Ma tribu n'est pas ta marionnette, et c'est parti

Oui parti pour la guerre civile » (« Guerre civile », *Yitzhak Rabin*, 1998), paraît être la première solution.

Alpha Blondy remarque que les Présidents africains ne sont que des marionnettes. Cela peut s'expliquer par les conditions de décolonisation en Afrique. Avant l'obtention des indépendances des pays africains, la France a exigé que ces États placent 65% de leurs réserves de change sur un compte du trésor français après avoir défini un taux fixe du franc CFA. Bien que la gestion de cette monnaie fut confiée aux banques centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) et de l'Afrique Centrale (BEAC), « ces banques n'ont d'africain que le nom. En réalité, elles n'ont aucun pouvoir et ne sont rien de plus que de gigantesques institutions bureaucratiques qui ne décident pas des politiques monétaires », (J.K. Dagnini 2008 : 116). En plus, certains accords tacites existent entre les pays de la zone franc, leurs chefs de l'État et la France. Aux moments des élections françaises, les dirigeants africains sont sans cesse sollicités pour faire de petits cadeaux aux hommes politiques français (J.K. Dagnini, *idem*). Ces obligations ont pour conséquence le développement de la corruption. Car ces fonds ne peuvent pas se justifier et donc ne font pas partie du budget de l'État.

La dépendance des pays anciennement colonisés vis-à-vis de la France est certes l'une des causes de la dictature mais elle est le fait de certains dirigeants. Selon l'artiste :

« Ils ont la boulimie du pouvoir

Et ça, il faut le savoir



Et ça, il vaut mieux savoir » (« Journaliste en danger (democrature) », *Elohim*, 2000).

Ainsi,

« La boulimie consiste habituellement à manger rapidement de grandes quantités de nourriture que la personne évacue ensuite :

- en se faisant vomir (on dit aussi qu'elle se purge);
- en prenant des laxatifs;
- en sautant des repas, en mangeant peu ou en utilisant d'autres méthodes (comme l'exercice) pour perdre du poids » (National Eating Disorder Information Centre (NEDIC), 2014 : .2).

Alpha Blondy compare les dirigeants africains à des malades mentaux dont la pathologie demeure l'obsession du pouvoir. Ils s'éternisent au pouvoir parce qu'ils sont des personnes souffrantes qui s'ignorent et nécessitant une thérapie. Leur avidité se matérialise par des moyens illégaux, pour la plupart, pour se maintenir dans les instances présidentielles. La stratégie des leaders africains est de dissoudre toutes les formes d'opposition et de manifestations populaires par des brimades, des emprisonnements, voire des meurtres. L'assassinat du journaliste Norbert Zongo a fait couler beaucoup d'encre au Burkina Faso pour avoir mené des enquêtes sur les affaires d'État. Etant un journaliste d'investigation, Norbert Zongo tentait de résoudre le mystère sur la mort de David Ouédraogo, le chauffeur du frère du Président, François Compaoré. Le journaliste a été retrouvé mort avant de livrer les conclusions de ces recherches. L'on observe alors une confiscation de la liberté d'expression et un contrôle des médias publics. Ces situations préfigurent une autre forme de démocratie, celle du plus fort. Le Président en exercice s'arroge tous les pouvoirs : politique, exécutif et judiciaire.

La seconde solution que préconise Alpha Blondy est de désamorcer le tribalisme qui tire sa logique du colonialisme. Le tribalisme s'est érigé comme une arme politique au service des leaders africains incapables d'asseoir les principes démocratiques dans leur pays. À l'approche des échéances électorales, le politique africain à recours à sa base constituée d'hommes, de femmes appartenant à son ethnie. D'où l'observation de certaines expressions : « c'est notre pouvoir » « c'est nous qui commandons » « et vous vous devez attendre votre tour » (B.A. Mankou, 2007, p.5).

En Côte d'Ivoire, il y a ce qu'on appelle le rattrapage ethnique. La présidence des institutions et les hauts dirigeants sont confiées à des personnes originaires du nord ou des membres du



parti du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Un parti dont le Président actuel Alassane Ouattara est le premier responsable. Et lorsque ce dernier conteste les résultats des élections, il se réfugie dans sa tribu et son ethnie. La création de milice répond à cette logique ethnique. En brisant cette barrière tribale, il sera possible de lutter contre le colonialisme.

### **Conclusion**

L'artiste Alpha Blondy, dans *Guerre civile*, pense que les crises postélectorales en Côte d'Ivoire ont pour fondement le tribalisme occasionné par le colonialisme. L'analyse de ce titre présente les caractéristiques du pouvoir ivoirien. Il est à la fois tribal et dictatorial. La Côte d'Ivoire connaît une pseudo-démocratie. Depuis l'accession à l'indépendance en 1960, il y avait le monopartisme qui permettait au Président de s'éterniser au pouvoir afin de servir les intérêts des puissances coloniales. Ainsi, ces pays africains ne sont en réalité que des pseudo-républiques ne jouissant d'aucune autonomie. Pour préserver la paix en Côte d'Ivoire et la plupart des pays ouest-africains, les leaders politiques doivent annihiler le tribalisme qui sera l'amorce de la lutte contre le néocolonialisme.

### **Références bibliographiques**

BABACAR Guèye, 2009, « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, vol 2, n°129, p.5-26, DOI : 10.3917/pouv.129.0005

BECKER Paula et RAVELOSON Jean-Aimé A., 2008, *Qu'est-ce que la démocratie*, Antananarivo, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), 24 p.

CHUKWUNONSO Muotoo, 2018, « La dictature dans les œuvres d'Ahmadou Kourouma: Une lecture postcoloniale », *UJAH*, Vol 19, n°1, p.90-108, URL : <http://dx.doi.org/10.4314/ujah.v19i1.5>

COQUERY-VITROVITCH Catherine, 1953, « A propos des racines historiques du pouvoir : « Chefferie » et « Tribalisme » », *Pouvoirs*, n° 25, p.51-62 sur URL : <https://revue-pouvoirs.fr/a-propos-des-racines-historiques/>

DAGNINI Jérémie Kroubo, 2008, « Dictatures et protestantisme en Afrique noire depuis la décolonisation: le résultat d'une politique françafricaine et d'une influence américaine certaine » *HAOL*, n°17, p.113-128





DEMÉLAS-BOHY Marie-Danielle, 1997, « La notion de guerre civile en question », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 5, p.1-5, URL : [http:// journals.openedition.org/cliio/412](http://journals.openedition.org/cliio/412) ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cliio.412>.

DIOP Boubacar Boris, TOBNER, Odile et VERSCHAVE François-Xavier, 2005, *Nérophobie*. Paris, Éditions les Arènes, 200 p.

LOMBARD Jacques, 1969, « Tribalisme et intégration nationale en Afrique noire », *L'Homme et la société*, n° 12, pp. 69-86, DOI : 10.3406/homso.1969.1205, [http://www.persee.fr/doc/homso\\_0018-4306\\_1969\\_num\\_12\\_1\\_1205](http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1969_num_12_1_1205)

MANKOU Brice Arsène, 2007, « Le tribalisme, », *Le Portique*, URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1404>, DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.1404>,

National Eating Disorder Information Centre (NEDIC), « Les troubles de l'alimentation : renseignements pour les jeunes » *Cheo*, disponible sur [www.cheo.on.ca](http://www.cheo.on.ca), consulté le 07/08/2024

N'GUESSAN Kouamé, 2018, « Une réflexion récente en Côte d'Ivoire sur le multipartisme et l'ethnisation de la vie politique : faut-il regretter le parti unique ? », *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.169-194

POPOVIC Pierre, 2011, « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques*, n°151-152, p.7-38, URL : [http:// journals.openedition.org/pratiques/1762](http://journals.openedition.org/pratiques/1762) ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1762>

YEBOUET Henry, 2011, « La Côte d'Ivoire au lendemain de la crise post-électorale : entre sortie de crise politique et défis sécuritaires », *Dans Sécurité et stratégie*, vol 3, n°7, p.22- 32, Éditions Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises, DOI : 10.3917/sestr.007.0022

### **Discographie**

« Guerre civile », *Yitzhak Rabin*, 1998

« Journaliste en danger (democrature) », *Elohim*, 2000.